

Hebdo Canada

Ref



Volume 5, No 31
(Hebdomadaire)

le 3 août 1977

Ottawa, Canada.

Bref résumé du travail effectué par le Conseil national de recherches (1976-1977)	1
Charte de la langue française – Le nouveau projet maintient les clauses restrictives sur la langue d'enseignement	3
Vers une médecine préventive	3
Visiteurs du Zaïre	3
Appel à un engagement mondial	4
Les secrets de l'apiculture	4
Un satellite de réserve	4
La chronique des arts	5
Rapport provisoire de la Commission sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne	6
Le vin en carton	6

Bref résumé du travail effectué par le Conseil national de recherches (1976-1977)

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) est un organisme indépendant qui fut créé par un décret fédéral pour faire et aider à faire de la recherche en sciences et en génie dans une optique de développement national. En plus d'apporter son aide aux chercheurs universitaires et à des projets industriels choisis, le Conseil administre dix divisions de recherche et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique.

Voici quelques faits saillants de la recherche effectuée par le CNRC dans différents domaines et mentionnés dans le Rapport du président, 1976-1977, publié récemment.

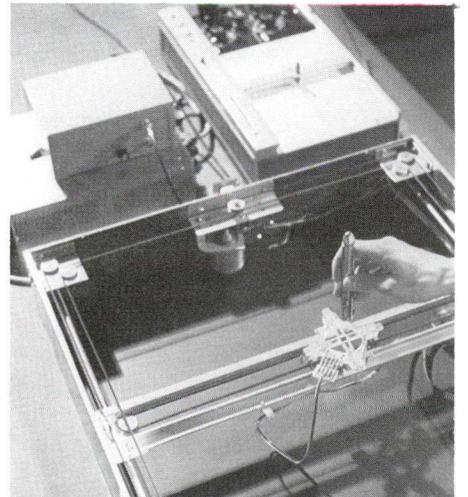
L'éolienne des Îles-de-la-Madeleine

Partout dans le monde, on s'intéresse à un nouveau moyen de capter l'énergie du vent: l'éolienne à pales courbes montées sur un axe vertical, mise au point par le Laboratoire de l'aérodynamique des faibles vitesses du CNRC. L'Hydro-Québec procède à une étude de leur rentabilité dans le cadre d'une expérience à grande échelle aux Îles-de-la-Madeleine. La nouvelle éolienne à axe vertical de l'Hydro-Québec y fournira de l'énergie électrique au réseau local. D'une puissance maximum de 200 kw, cette éolienne expérimentale est la plus puissante en service à l'heure actuelle. Selon les chercheurs du CNRC qui ont participé à la mise au point, elle produira en une année assez d'électricité pour économiser 40 000 gallons de mazout. Les génératrices Diesel étaient jusqu'alors le seul moyen d'alimenter en énergie cet endroit reculé.

des gros moteurs Diesel que l'on retrouve dans les génératrices et les navires. La compagnie fournit présentement des capteurs expérimentaux à plusieurs fabricants de moteurs Diesel.

Dispositif à laser

Dans le cadre d'un projet coopératif avec l'Université de Toronto et Environnement Canada, un dispositif à laser mis au point au CNRC a été installé dans la Tour du CN à Toronto pour mesurer ses déformations sous l'effet des vents. Un faisceau laser projeté vers le haut dans un puits de lumière sert de référence fixe pour un dispositif de mesure qui produit un signal proportionnel au mouvement de la tour par rapport au faisceau. Ce signal et les conditions de vents sont stockés dans un ordinateur pour analyse subséquente des mouvements de la tour.



Dispositif à laser

Injecteur de carburant

Une invention du CNRC, pour laquelle la Société canadienne des brevets et d'exploitation, limitée, a accordé une licence à la compagnie Goodwood Data Systems Ltd., de Carleton Place, en Ontario, réduira le coût d'entretien des moteurs Diesel. Un capteur de tension est fixé à la conduite de carburant qui alimente chacun des cylindres du moteur. La lecture d'un indicateur permet de déterminer l'état de la soupape d'injection du carburant, composante essentielle du moteur Diesel que l'on doit à présent remplacer à intervalles réguliers. L'emploi du capteur permettra de diminuer le temps consacré à l'entretien



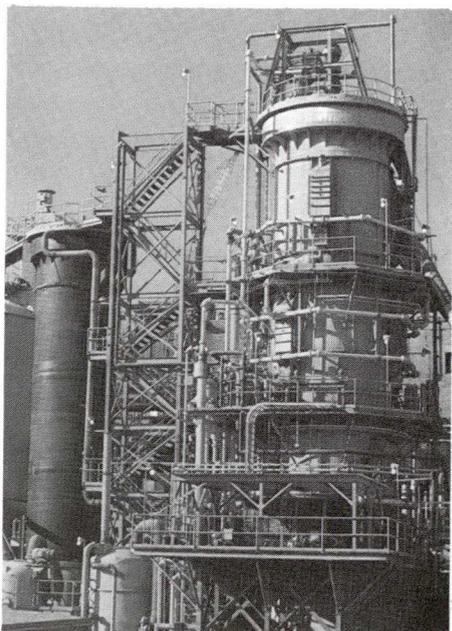
3 août 77

Pile zinc-air

La Société canadienne des brevets et d'exploitation, limitée, a accordé une licence à la compagnie *Urican Electro Chemical Products Ltd.*, et une sous-licence à l'étranger pour la fabrication d'une pile miniature destinée aux prothèses auditives; on s'attend à ce que le prix de cette pile durable soit très modique. *Urican*, filiale de *Urican Security Systems Ltd.*, de Montréal, réunit actuellement les fonds nécessaires pour construire un atelier pour la fabrication de ces piles au zinc-air, dans lesquelles l'oxygène atmosphérique est l'un des réactifs, ce qui réduit la grosseur de la pile.

Nouvelle méthode de blanchiment

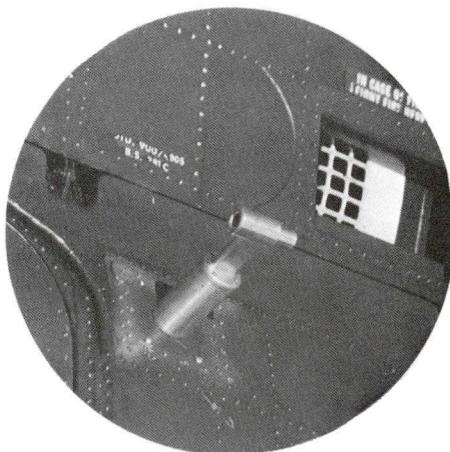
La tour de blanchiment de l'usine de pâte à papier de la *Eastex Corporation*, à Selsbee, Au Texas (Etats-Unis) est la première en son genre à employer une nouvelle méthode de blanchiment mise



au point par un scientifique de l'Université de Toronto, dont les recherches visent à améliorer la production et le blanchiment industriels de la pâte à papier. Ses travaux de recherche ont déjà mené à plusieurs innovations susceptibles d'accroître la productivité et de réduire la pollution de manière appréciable. A Thunder Bay, en Ontario, la *Great Lakes Pulp and Paper Company* construit actuellement la première usine du monde pour la fabrication de la pâte à papier Kraft, avec recyclage des réactifs chimiques, grâce à ces innovations.

Détecteur de givrage

Un projet entrepris conjointement par le Conseil national de recherches, *Leigh Instrument Ltd.*, de Carleton Place, en Ontario, et *Digital Electronics Laboratories Ltd.*, d'Ottawa, a rendu possible la mise au point d'un



détecteur de givrage amélioré pour les hélicoptères. Ce détecteur, fabriqué sous licence de la Société canadienne des brevets et d'exploitation, limitée, a des avantages marqués par rapport aux détecteurs habituels. En effet, étant donné que les hélicoptères peuvent voler sur place à vitesse presque nulle par rapport à l'air ambiant, alors que les pales de leur rotor tournent à haute vitesse, de dangereuses accumulations de glace pourraient se former sur les pales avant même qu'un détecteur de givrage classique ne donne l'alarme. Le nouveau type de détecteur peut fonctionner efficacement sous toutes conditions de vol. La *Royal Aircraft Establishment* vient de commander six exemplaires du nouvel instrument.

La prévention de la contrefaçon

Dans sa quête de moyens de combattre la contrefaçon, la Banque du Canada manifeste un vif intérêt pour une découverte faite à la Division de physique: la réalisation de couches minces iridescentes complexes pour protéger les billets de banque de la contrefaçon. Contrairement aux colorants, aux encres ou aux pigments habituellement utilisés en imprimerie, ces couches minces changent de couleur ou laissent voir des dessins sous-jacents quand on les observe sous certains angles. Le grand avantage de cette méthode est que les documents ou les billets de banque ainsi protégés sont beaucoup plus difficiles à contrefaire et que l'homme de la rue pourra facile-

ment s'assurer de leur authenticité.

Le véhicule à coussins d'air, brise-glace d'un nouveau genre

Des ingénieurs de Transport Canada et de la Garde côtière canadienne ont récemment découvert que les véhicules à coussins d'air peuvent briser d'épaisses couches de glace sur les lacs et les rivières, et ce, de façon très efficace. Les chercheurs du Laboratoire des moteurs de la Division de génie mécanique du CNRC ont donc entrepris d'appuyer les efforts d'autres organismes gouvernementaux dans ce domaine de recherche très prometteur, et ont commencé à se livrer à des expériences visant à élucider le processus encore mal connu qui permet aux véhicules à coussins d'air de rompre la glace plus vite et en dépensant beaucoup moins de carburant que les brise-glace classiques. En 1977, les chercheurs du CNRC essaieront de briser la glace recouvrant un étang situé au terrain d'essais des véhicules à coussins d'air de l'aéroport d'Uplands à Ottawa, et mesureront les forces de traînée sur un sol recouvert de neige à l'aéroport de Rockliffe (Ottawa). Cette nouvelle découverte sera d'une grande utilité et permettra aux villes canadiennes de combattre les inondations causées par les embâcles printaniers. Le Comité associé de la technologie des véhicules à coussins d'air du CNRC envisage la possibilité d'un projet de recherche plus ambitieux, visant à préciser les normes auxquelles devraient satisfaire les véhicules à coussins d'air destinés à prévenir les inondations dans les villes.

Capteurs pour tunnels

De concert avec des ingénieurs-conseils canadiens, la Division des recherches en bâtiment a appuyé un projet de recherche visant à mettre en place des capteurs dans un tunnel spécial à parois "élastiques" constituées d'éléments en béton préfabriqués. Employée pour la première fois en Amérique du Nord, cette technique constitue un progrès notable dans la construction de tunnels. La machine foreuse, mise au point et construite au Canada, et modifiée spécialement pour la pose de la paroi préfabriquée, fait, sous terre, fonction de coffrage où la paroi est mise en place et assure un environnement plus sécuritaire aux techniciens chargés de l'installation des capteurs.

Charte de la langue française — Le nouveau projet maintient les clauses restrictives sur la langue d'enseignement.

Le projet de loi n° 101, qui remplace le projet n° 1 et constitue une version modifiée de la Charte de la langue française au Québec, est passé en première lecture le 12 juillet. Le nouveau projet retient toutes les dispositions du précédent au sujet de la langue d'éducation, y compris l'une des plus controversées, à savoir qu'à quelques exceptions près, les immigrants et les Canadiens des autres provinces qui viennent s'établir au Québec doivent envoyer leurs enfants à l'école française. (Au moment de mettre sous presse nous apprenons que d'autres modifications ont été apportées au sujet de cette disposition — nous y reviendrons dans un prochain numéro.)

Parmi les changements apportés, mentionnons le retrait de l'article permettant à la Loi sur la langue de primer la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. La loi ne sera donc pas exécutoire en ce qui concerne les questions relevant de cette charte ou de l'ombudsman.

D'autre part, il n'est plus prévu de sanctions économiques contre les sociétés qui ne tiendront pas compte des programmes de francisation, mais il est encore stipulé que celles comptant plus de 50 employés devront instaurer des mécanismes pour étendre l'usage du français à toutes leurs opérations. Les entreprises qui ne respecteront pas les règlements seront cependant passibles d'une amende variant entre 100\$ et 2 000\$ pour chaque jour dépassant la date prescrite où elles opéreront sans certificat de "francisation".

Le nouveau projet permet également aux sièges sociaux de certaines entreprises de se servir de l'anglais dans quelques-unes de leurs activités, et accorde aux professionnels des autres provinces le droit de travailler au Québec, en anglais, à condition qu'ils soient employés par un client unique.

La nouvelle version donne aux autochtones du Nord québécois, les Inuits et les Indiens, la permission d'envoyer leurs enfants aux écoles anglaises. Il s'agit là d'une disposition de l'accord intervenu dans le cadre de l'aménagement hydro-électrique de la Baie James, mais que la première

charte de la langue française n'avait pas mentionnée.

Le gouvernement provincial a introduit le deuxième projet pour mettre fin aux audiences de la Commission parlementaire chargée d'entendre les mémoires sur le projet de loi n° 1. Quelque deux cents groupes n'avaient pas encore été entendus à la suspension des travaux.

Vers une médecine préventive

Le Centre des recherches appliquées à l'alimentation, de l'Université du Québec à Montréal, s'occupe de médecine préventive. En avril 1976, des chercheurs ont obtenu un brevet américain pour la mise au point d'un appareil baptisé du nom de "catalasimètre".

Cet appareil électronique permet de mesurer le taux de catalase dans un

organisme: la catalase est un enzyme universel dont la présence ou l'absence peut être indicatrice d'une infection ou d'une pathologie quelconque: ainsi, une urine normale ne contient aucune catalase. Une foule d'infections urinaires ont pu être décelées par ce moyen.

Parallèlement, le catalasimètre a servi à la mise au point d'une méthode inédite de dépistage du cancer, pour laquelle les chercheurs ont déposé une demande de brevet américain.

L'utilisation du catalasimètre se poursuit donc, pour le moment, à titre expérimental en collaboration avec des spécialistes de l'Hôtel-Dieu; en prélevant quelques gouttes de sang, il est possible de déceler, en moins de vingt secondes, la présence ou l'absence de cellules cancéreuses dans un organisme humain. En cas de cancer interne actif, le niveau normal de catalase dans le sang s'abaisse immédiatement. Le résultat de ces tests de dépistage permet au Centre de recueillir des données scientifiquement acceptables; le tout est en bonne voie, affirme-t-on.

Visiteurs du Zaïre

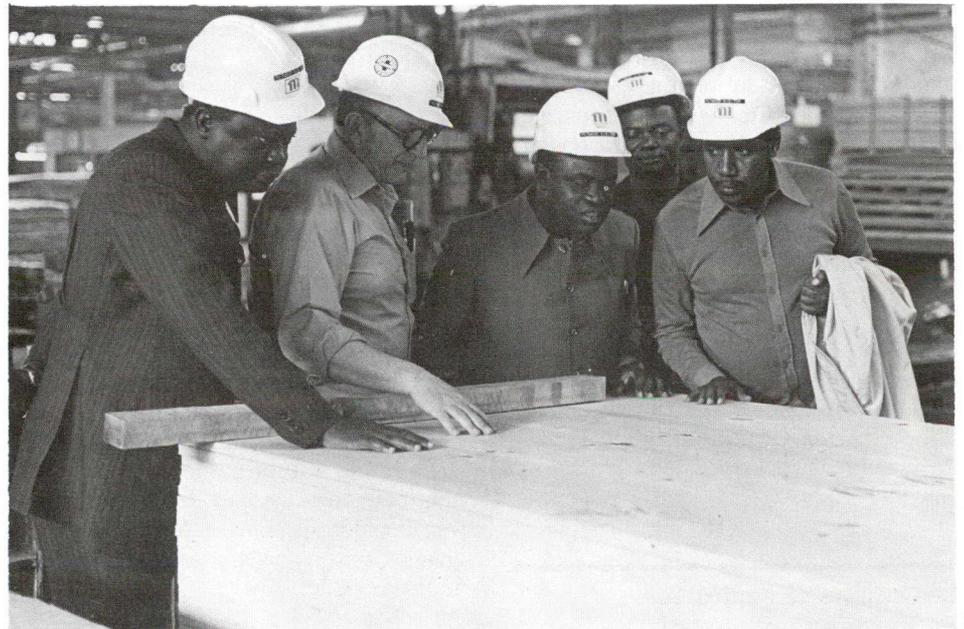


Photo: Bob Anderson

Des hommes d'affaires et des hauts fonctionnaires du Zaïre se sont familiarisés avec les méthodes d'opération et la technologie des usines canadiennes de transformation du bois, dans le cadre d'une tournée industrielle organisée par l'Agence canadienne de développement international et le ministère du Commerce et de l'industrie. On voit sur la photo les membres de la délégation du Zaïre (de g. à dr.) MM. Kinzunga, de la Société Forescom; Nyimi, de l'Office national du bois; KiMonda, de la Société Induforza; et Tanganika, directeur général au ministère de l'Environnement, s'entretenant avec M. Herb Arnold, guide à l'usine de contre-plaqué Masonite du Canada Ltée, à Gatineau (Québec).

Appel à un engagement mondial

Lors de la troisième réunion annuelle du Conseil mondial de l'alimentation des Nations Unies, qui s'est tenue à Manille, en juin, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a demandé à tous les pays membres de s'engager de façon décisive à éliminer la faim et la sous-alimentation où qu'elles sévissent dans le monde.

Parlant au nom du Canada et de sept autres pays occidentaux représentés, M. Whelan a déclaré que les trente-six pays membres devraient prendre conscience du lien existant entre la faim, la sous-alimentation et une production alimentaire adéquate.

Selon le ministre, l'accroissement de la production alimentaire implique une association plus étroite, au niveau international entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement, ainsi qu'au niveau national entre les agriculteurs, fournisseurs et consommateurs.

"Il ne faut pas non plus négliger l'aide que pourrait apporter le secteur de la transformation afin de réduire le gaspillage des aliments," a dit le ministre.

D'après M. Whelan, il est important pour le Conseil de reconnaître que la solution du problème de la faim est liée à l'utilisation efficace des ressources, tant intérieures qu'extérieures, pour le développement de l'agriculture. La solution est aussi liée aux facteurs de production agricole, ainsi qu'à l'aide de la sécurité alimentaire, au commerce et à une répartition équitable des revenus.

Les propos de M. Whelan ont suivi l'élection par acclamation de M. Roger Bull, du gouvernement canadien, comme Rapporteur au Conseil mondial de l'alimentation pour les deux prochaines années.

Les secrets de l'apiculture

Le miel est certes l'un des sucres les plus recherchés de la nature. De tout temps, les hommes l'ont utilisé dans leur alimentation. D'abord, ils ont combattu les abeilles; peu à peu, ils ont appris à les élever.

L'apiculture est toujours un secteur important de l'agriculture canadienne. Notre production est estimée à 54,4

millions de livres en 1976-1977. Les principales provinces productrices sont l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan.

Dans l'Est canadien, l'apiculture semble jouir d'un regain de popularité depuis quelques années.

Sang froid...et peu de choses

L'apiculture, passe-temps ou profession, est à la portée de tous. A part une bonne dose de sang-froid, elle ne demande que peu de choses: des abeilles, une ruche, un enfumoir, un lève-cadre et un voile pour se protéger le visage.

Sa règle d'or est simple: bien situer



L'apiculture ne demande que peu de choses: des abeilles, une ruche, un enfumoir, un lève-cadre, un voile pour se protéger le visage et...une bonne dose de sang-froid.

les ruches. Près de grands champs de fleurs qui s'étendent sur un ou deux milles, une vingtaine de colonies ou plus peuvent être établies. Un apiculteur compétent pourra alors obtenir chaque année une centaine de livres de miel par ruche.

La gestion

Une colonie d'abeilles comprend une reine, environ 60 000 ouvrières et plusieurs centaines de faux-bourçons. La race la plus populaire au Canada est l'Italienne bien qu'il arrive de rencontrer parfois la Caucasienne et la Carniolienne.

L'apiculteur se procure ses abeilles

en achetant une colonie établie ou des abeilles en paquets importées du sud des États-Unis.

L'apiculteur consciencieux surveille ses abeilles tout au long de la saison. L'inspection du printemps est très importante. Elle lui permet de voir si la colonie est bien portante.

Parce qu'elle assure seule le peuplement de la colonie, la reine doit être jeune et en bonne santé. Au début de la saison, la colonie doit disposer d'au moins trois rayons de miel et d'un rayon de pollen.

Une colonie faible peut être renforcée en y introduisant un ou deux rayons de couvain en voie d'éclosion prélevés d'une colonie populeuse. Par contre, une colonie trop forte peut être divisée en plaçant six de ses rayons à couvain dans une autre ruche et en y ajoutant une nouvelle reine. Autrement, l'essaimage qui est la méthode naturelle de multiplication de la colonie va affaiblir la ruche, puisque la moitié de ses abeilles partira avec la reine.

A la fin de la saison, les abeilles sont hivernées dans une cave ou à l'extérieur. Dans un cas comme dans l'autre, les abeilles doivent disposer d'une bonne aération et de suffisamment de nourriture, soit un minimum de 60 lb de miel par colonie.

L'apiculture est un élevage passionnant qui procure miel et cire. Mais, le plus important apport des abeilles à l'agriculture est sûrement leur rôle dans la pollinisation des plantes.

Un satellite de réserve

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. J.-P. Goyer, a annoncé l'attribution d'un marché d'une valeur estimative de 32 millions \$ à *Télesat Canada* pour le compte du ministère des Communications.

Ce marché prévoit la prestation de services de télécommunications par satellite sur la bande 14/12 GHz du satellite *Anik-B* à bandes jumelées de *Telesat* pour une durée de deux ans, avec la possibilité de prolonger le service pendant trois autres années au maximum.

Ces services doteront le ministère des Communications d'un satellite de réserve pour le satellite *Hermès*, et lui permettront de mener des expériences de télécommunications poussées, au-delà de la longévité prévue du *Hermès*.

La chronique des arts

Le Festival des Films du monde honorerà "Les Canadiens à Hollywood"

Cinq Canadiens, qui ont atteint la renommée à Hollywood à titre d'acteurs, de réalisateurs ou de producteurs, seront au nombre des personnalités internationales qui assisteront au Festival canadien des Films du Monde, à Montréal, du 19 au 29 août. Ils seront présents, non seulement à la projection de leurs films, mais aussi à des conférences de presse et à diverses autres manifestations.

Ces cinq Canadiens — Fay Wray, Lorne Greene, Arthur Hiller, Ted Kotcheff et John Kemeny — viendront à Montréal pour visionner leurs films qui feront partie de la catégorie "Les Canadiens à Hollywood".

Mlle Wray, actrice chevronnée originaire de l'Alberta, sera à Montréal pour voir le film qui l'a fait connaître dans le monde entier: *King Kong*, tourné en 1933.

Le réalisateur Ted Kotcheff, originaire de Toronto, viendra assister à la projection de son film *Fun With Dick and Jane*. Ce long métrage, qui a remporté un immense succès en 1976, met en vedette George Segal et Jane Fonda.

Love Story, le film qui a fait sensation en 1970 et qui compte parmi les plus grandes réussites commerciales, sera présenté au festival en présence de son réalisateur Arthur Hiller, qui est né à Edmonton.

Lorne Greene, de *Bonanza*, viendra également à Montréal pour voir *The Harness* (1971), film où il partage la vedette avec Julie Sommars.

Le producteur John Kemeny, de Montréal, viendra assister à la projection de son film *La route de la violence*, tourné en 1975 et mettant en vedette Jean-Michael Vincent. La prochaine production de Kemery sera un long métrage de sept millions de dollars basé sur la vie du célèbre médecin canadien Norman Bethune.

Le réalisateur Norman Jewison, coprésident honoraire du Festival de Montréal, fait également partie des "Canadiens à Hollywood". Son film *In the Heat of the Night*, tourné en 1967 avec Sydney Poitier, Rod Steiger et Lee Grant, sera présenté au festival.

...et d'autres encore

Donald Sutherland, Geneviève Bujold, Glenn Ford et Yvonne de Carlo sont

également au nombre des acteurs canadiens dont le talent sera mis en valeur au cours du festival.

Né au Nouveau-Brunswick, Donald Sutherland compte actuellement parmi les acteurs les plus populaires. Il a joué dans *Mash*; on le verra aux côtés de Jennifer O'Neil et Robert Duvall dans *Lady Ice*, film tourné en 1973.

La Montréalaise Geneviève Bujold qui a joué dans *Earthquake*, *Swash-buckler* et *Obsession* (toutes des productions de Hollywood) sera en vedette dans *Skipping*, un film récent tourné avec Jack Lemmon.

Quant à Glenn Ford, originaire de Québec, et Yvonne de Carlo, née à Vancouver, on les verra dans des films de la fin des années 50. Ford partagera la vedette avec Shirley McLaine dans *The Sheepman*, tourné en 1958. Clark Gable, Sidney Poitier et Efreim Zimbalist Jr. seront les partenaires d'Yvonne de Carlo dans *Band of Angels*, tourné en 1957.

Au cours du festival, plus de 110 films de 20 pays différents seront présentés. Un hommage spécial sera rendu à Roberto Rossellini, décédé tout récemment. M. Rossellini avait accepté la présidence honoraire du Festival canadien des Films du monde, à Montréal.

En plus du Canada, les autres pays qui participeront au festival sont: Les États-Unis, la France, l'Algérie, le Koweït, la Hongrie, le Brésil, la Yougoslavie, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, le Japon, l'Australie, le Portugal, l'Italie, le Liban, l'Argentine, l'Inde, l'URSS et Israël. Le Festival se tiendra sous la direction de M. Serge Losique.

~ ~ ~

Pierre Lafleur expose à Paris

Pierre Lafleur, peintre québécois, a exposé récemment à la maison canadienne de la Cité internationale des étudiants à Paris.

Né à Richelieu (Québec) en 1938, il fait des études en lettres à l'Université de Montréal. Longtemps, il hésite entre écrire et peindre car, depuis sa plus tendre enfance, il fait montre d'un talent exceptionnel pour le dessin. Ce don lui permettra de gagner ses cours en faisant des portraits qu'il vendra parfois un dollar chacun.

Sa maîtrise obtenue, il s'expatrie à Sudbury (Ontario) Professeur à



l'Université de cette ville, à 22 ans, il travaille beaucoup durant ses temps libres. C'est à la mine de plomb, à l'encre de Chine et au lavis qu'il oeuvre le plus volontiers.

Il a fait, depuis, plusieurs expositions en Espagne, aux États-Unis, en France, au Québec, en Allemagne. En 1970 il a réalisé la décoration audio-visuelle du Pavillon de la Côte d'Ivoire pour l'exposition universelle du Japon à Osaka. Il a représenté le Canada au Festival international de peinture de Cagnes-sur-Mer, de juillet à septembre 1975.

La murale qu'il a exécutée pour la nouvelle École polytechnique de l'Université de Montréal montre bien la facilité qu'il a à décomposer les éléments afin de leur donner une vie suggérée et autonome, tout en les insérant au décor.

L'espace trop grand se retrécit, s'humanise, s'identifie et devient facilement reconnaissable. Pierre Lafleur sait faire vivre une trajectoire linéaire d'une façon vivante, surtout charnelle.

■ Le Musée d'art contemporain de Montréal vient de publier un catalogue des oeuvres de Borduas qui font partie de sa collection permanente. Cette publication est un guide dans la découverte de l'oeuvre immense de Borduas; elle comprend 78 reproductions d'oeuvres, des illustrations couleur, des textes, une biographie, une bibliographie et une liste des types d'archives Borduas déposées à la bibliothèque du musée. Le catalogue est en vente au musée au prix de 3 \$.

Rapport provisoire de la Commission sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne

La Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de la circulation aérienne au Québec a recommandé que des services bilingues soient offerts dans le cas des vols à vue (VRF) effectués dans la région de Montréal (Québec).

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a présenté le 8 juillet à la Chambre des communes le rapport provisoire de la Commission qui a été chargée d'enquêter sur la sécurité de services bilingues de la circulation aérienne au Québec.

La Commission recommande que des services bilingues de contrôle de la circulation aérienne soient offerts dans le cas des avions pilotés en vol à vue à l'aéroport de Saint-Hubert, dans la zone de contrôle de Mirabel et dans la région de contrôle radar de Montréal.

La Commission note aussi qu'en autant qu'elle le sache, "aucun accident ni aucun incident ne s'est jamais produit au Québec qui de près ou de loin puisse être imputé à l'usage des deux langues officielles dans le contrôle de la circulation aérienne".

Il est précisé dans le rapport que "la preuve au dossier démontre que l'efficacité d'exploitation ne sera pas affectée dans les trois espaces aériens où il est recommandé de procéder à l'introduction du bilinguisme." La Commission conclut qu'aucune dépense importante ne découlera de la mise en application de ces recommandations.

M. Lang a bien accueilli le rapport et a déclaré que les recommandations de la Commission sont conformes aux objectifs du gouvernement fédéral qui sont d'offrir, partout au Québec, et sans réduire la sécurité, des services bilingues de circulation aérienne.

Le ministre des Transports a indiqué qu'un service bilingue sera immédiatement offert à Saint-Hubert pour le vol à vue; il sera étendu à la zone de contrôle de Mirabel à compter du 1^{er} octobre, et mis en application dans la région de contrôle de Montréal à partir du 1^{er} janvier 1978 quand les contrôleurs supplémentaires nécessaires à ce service auront terminé leur formation.

Le rapport recommande également que des services bilingues de contrôle de la circulation aérienne soient offerts en tout temps dans la région terminale à service radar (TRSA) de Montréal, zone qui s'élève jusqu'à 9 500 pi au-dessus des zones de contrôle de Mirabel, de Dorval et de Saint-Hubert, ainsi que d'une partie de la zone de Saint-Jean.

Mesures de sécurité

Afin que les communications bilingues ne présentent aucun danger pour les avions circulant dans la région terminale à service radar de Montréal, il incombera à un contrôleur donné d'indiquer, aux pilotes en vol à vue, dans les deux langues, la présence d'autres appareils en vol à vue et de séparer, dans les limites de la région, les avions en vol aux instruments (IFR) des autres avions.

La Commission est d'avis "qu'il est plus sûr pour tous que tous les pilotes communiquent dans une langue qu'ils comprennent, qu'ils saisissent bien les instructions qui leur sont adressées, et qu'ils puissent donner de façon claire et précise les renseignements essentiels à la navigation".

De plus, il est recommandé dans le rapport provisoire que le service automatique d'information d'aérodrome de Mirabel, l'information météorologique enregistrée et tout autre renseignement offerts aux pilotes sur une fréquence radio désignée le soient dans les deux langues le plus rapidement possible.

Finalement, la Commission a également recommandé que les utilisateurs de l'aéroport de Mirabel soient consultés avant que des services bilingues y soient offerts.

M. Lang a déclaré qu'une équipe se mettra bientôt au travail afin de faire respecter les dates de mise en appli-

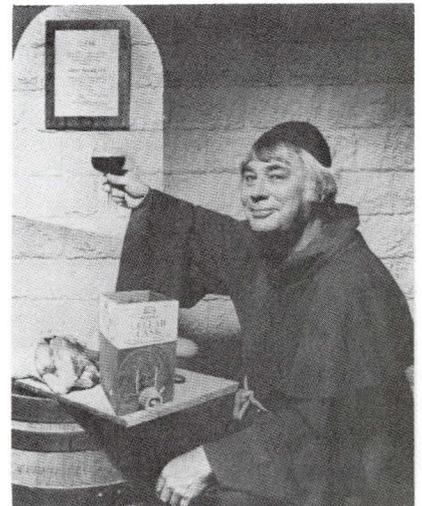
cation recommandées. Il a ajouté qu'on continue d'étudier l'éventuelle mise en application d'un service bilingue à Dorval et qu'on poursuit les expériences de simulation visant à établir les procédures de communications bilingues dans le cas des appareils en régime de vol aux instruments.

Des services bilingues de contrôle de la circulation aérienne sont déjà offerts en toute sécurité depuis trois ans à Québec, à Baie-Comeau, à Saint-Jean, à Saint-Honoré et à Sept-Îles et, depuis le début de 1976, à Val-d'Or et à Bagotville.

Le vin en carton

Tout le monde ne sera certainement pas d'accord pour remplacer la bouteille de verre par un contenant de carton, quand il s'agit du vin. On a lancé de hauts cris quand les bouchons de liège ont été remplacés par les bouchons de plastique ou de métal. On s'est scandalisé quand le vin a été mis en "cannettes". Mais ainsi va le progrès...

Quoi qu'il en soit, *Domtar Packaging Limited* et les vins *Andres* ont collaboré pour lancer le *Cellar Cask*, un



contenant haut en couleurs qui contiendra quatre litres de vin rouge. (voir photo publicitaire). La compagnie *Domtar* qui, chaque année depuis 1963, obtient des premiers prix pour ses emballages en carton imprimé selon le procédé *Flexographic*, s'enorgueillit de ce "premier grand cru" de la *Flexographic Technical Association* présenté dans ce contenant pour les vins *Andres*; c'est une première au Canada.

(Extrait de la revue *Commerce*).

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.